La Lettre

n°97– 28 mars 2024

ENSEMBLE!

MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE DE GAUCHE, ECOLOGISTE ET SOLIDAIRE

L'Edito

Vous avez dit « dette » ?

La question revient en boucle dans les discours du gouvernement : La dette publique – celle cumulée de l'Etat, des Collectivités Locales, et de la Sécu - serait devenue insoutenable. A plus de 3 000 milliards d'€ (environ 110 % du PIB) un record est battu avec, de plus, un déficit 2023 qui a dérapé à 5,6 % du PIB.

Ces chiffres peuvent donner le tournis, mais pour un État, la question de la dette publique n'est pas tant le montant du capital emprunté que les intérêts qu'il faut payer aux « prêteurs » sur les marchés financiers avec des taux en forte hausse (52 milliards d'€ en 2024).

On voit venir la potion que le pouvoir s'apprête à nous faire avaler : après les 10 milliards d'économie sur le budget 2024 et les 25 milliards de coupes déjà annoncées pour 2025, de nouvelles attaques contre les Services Publics se profilent. Sont particulièrement dans le collimateur l'Assurance Chômage et les Collectivités Locales : Ponction sur les excédents de l'UNEDIC, nouvelle réforme abaissant encore les droits des chômeurs et chômeuses ; Collectivités Locales, sommées de se mettre à la diète alors que leurs emprunts pèsent moins de 10 % de la dette publique globale et financent les investissements locaux.

Les exonérations de cotisations sociales et cadeaux fiscaux aux entreprises avoisinent les 200 milliards ; les profits des actionnaires du CAC 40 ont été de 97 milliards en 2023. Il faut prendre l'argent là où il est, dans les poches des ultra riches, et rompre avec le dogme libéral de la baisse des impôts.

RÉSISTER À LA FINANCIARISATION DE LA SANTÉ.

La destruction d'un sécurité sociale solidaire par la financiarisation de centres de santé locaux et de tous les services publics de santé se traduit par 36% des patients qui renoncent aux soins pour raison économique (Source Drees). L'UFC-Que Choisir annonce, avec l'inflation qui explose, une augmentation de 10% des complémentaires santé, un transfert de charges de l'assurance maladie obligatoire vers l'assurance maladie complémentaire. Dans le même temps, les dépassements d'honoraires ont explosé passant de 950 000 € en 2018 à 3,5 milliards en 2021, un nouveau record. A 35 ans, l'espérance de vie d'un homme cadre supérieur est de 49 ans, celle d'un ouvrier de 43 ans, soit six ans d'écart.

C'est dans ce contexte qu'Emmanuel Macron et Gabriel Attal annoncent 20 milliards de coupe budgétaire en 2025, dont 6 milliards sur la santé. Avec, pour 2024, le doublement des franchises médicales qui, sous prétexte de responsabiliser les malades, passeront au 31 mars à un euro sur chaque boite de médicament ou acte paramédical, en juin à deux euros pour les consultations médicales, les analyses et les examens, et à quatre euros pour les transports sanitaires. Le plafond maximum de 50 euros, valable pour tous les assurés sociaux, ne sera maintenu que pour les patient-es qui ont une pathologie lourde (ALD), en maladie professionnelle (MP) et accident du travail (AT). La lettre ouverte au ministre de la santé de 25 associations de malades chroniques réaffirme : « Le reste à charge moyen supporté par les patients en ALD est pratiquement deux fois plus élevé que celui du reste de la population (772€ après remboursement par l'Assurance maladie obligatoire contre 440€) ».

Associé au forfait « urgences sans hospitalisation » de 19,61 €, au forfait hospitalier de 20 € par jour (15 € en psychiatrie), au ticket modérateur variable selon les actes, traitements et situations, les inégalités sociales de santé se creusent.

Le **Tour de France de la santé** animé par **Notre Santé En Danger** a mobilisé fin 2023 plus de 80 lieux d'action sur le **Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale** (PLFSS) avec des cartons rouges et des cartons verts. Il prépare une suite d'actions dès le 3 et le 7 avril : journée mondiale de la santé, participation aux Assises du soin psychique de mai 2024, lien avec la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité. Ses propositions sont :

- 100% Sécu avec suppression des forfaits, franchises, dépassements d'honoraires, ticket modérateur...et des complémentaires
- Contre les déserts médicaux, qui loin d'un problème de répartition sont issus d'une pénurie absolue de médecins, généralistes et spécialistes, avec comme conséquences le non-accès à un médecin traitant et pas d'hôpital, pas de maternité, pas de spécialiste à proximité.
- Création de places disponibles en fac de médecine et réforme de la sélection et de la formation, notamment pour la santé publique et communautaire, le droit des patient.es…
- Pas d'ubérisation de la médecine de ville
- Des centres de santé publics et de proximité pluridisciplinaires, avec des médecins regroupés, salariés, bénéficiant d'un vrai secrétariat, qui réalisent les soins mais font aussi de la prévention avec les patient·es.
- Une psychiatrie humaine à reconquérir.
- Pour les migrant-es, l'**Aide Médicale d'État** pour les personnes en "situation irrégulière" appelle à un accueil inconditionnel avec l'accès à la demande d'asile et à la **Complémentaire Santé Solidaire** (ex CMU.C), une fusion de tous les dispositifs de prise en charge en un seul et unique dispositif de l'Assurance maladie accordant la même protection santé à toute personne sur le territoire, sans aucune discrimination. Ce dispositif unique doit accorder les 100% Sécu, une vraie couverture santé.

30 Mars : Journée de la Terre palestinienne

Le 30 Mars 1976, Israël confisque 2 500 hectares de terres palestiniennes. C'est la grève générale des Palestinien-nes d'Israël qui se révoltent, avec un large soutien en Cisjordanie, à Jérusalem et à Gaza. La répression israélienne en Galilée sera féroce. Bilan de la journée : plusieurs morts, des centaines de blessé-es et autant d'arrestations. Depuis, chaque année, le 30 mars, le peuple palestinien - et avec lui le mouvement international de solidarité - commémore cette lutte contre la confiscation de sa terre par Israël.

En commémorant le "Jour de la Terre" de ce 30 mars 1976, les Palestinien-nes ne font pas seulement acte d'Histoire. Ils et elles disent aussi la continuité d'une politique de négation de leurs droits, de confiscation et d'annexion de leur terre. Elles et ils disent aussi la continuité de la résistance palestinienne.

En ce 30 mars 2024, une commémoration particulière, en raison :

- du processus génocidaire en cours à Gaza, malgré l'ordonnance adressée par la CIJ à Israël le 26 janvier, lui demandant de prévenir tout acte de génocide à Gaza, ce qui montre qu'Israël ne cherche pas à l'éviter.
- de l'utilisation de la famine comme arme de guerre contre les Gazaoui-es,
- des tirs des Forces d'Occupation Israéliennes (FOI) sur une foule affamée attendant une distribution de nourriture, insuffisante et aléatoire, contrôlée par Israël,

En ce 30 mars 2024, une commémoration particulière, en raison :

- des centaines d'assassinats et des milliers d'arrestations de Palestinien-nes, dont des enfants et des femmes, en Cisjordanie par les FOI et des colons armés,
- de l'accélération de la colonisation forcenée à Jérusalem et en Cisjordanie,
- des destructions de centaines de maisons palestiniennes,
- des incessantes profanations de la mosquée Al-Aqsa par des colons et des ministres israéliens ultra-racistes
- des sévices insoutenables infligés aux prisonnier-ères palestinien-nes par les FOI.

La commémoration de la Journée de la Terre est une raison supplémentaire pour rejoindre les manifestations de soutien au peuple palestinien de ce samedi 30 mars partout en France.

Paroles de Palestinien-nes : *"Ici, notre terre, ici, nos racines, ici, notre histoire, ici, notre vie, ici, notre avenir, et ici, notre Palestine !"*

L'Équipe d'Animation de la commission Israël-Palestine, le 22/03/2024

Nous appelons à la libération de Marwan Barghouti

Marwan Barghouti, dirigeant du Fatah, emprisonné en Israël depuis 2002, est internationalement reconnu comme défenseur des droits de son peuple et représente une voix politique crédible pour la paix. La décision récente du gouvernement israélien de le déplacer dans un endroit tenu secret nous inquiète au plus haut point.

Devant la catastrophe humanitaire en cours à Gaza, il faut savoir être à la hauteur de l'Histoire. La justice est la condition sine qua non de la paix. C'est pourquoi, la paix ne pourra se faire avec un simple retour au statu quo, mais supposera de trouver les conditions d'une vie digne et pacifique en Israël et en Palestine. Parmi elles, se trouve la libération des otages israéliens détenus par le Hamas, mais aussi celle des 5 000 prisonnier-e-s politiques palestinien-ne-s.

Pour une paix juste en Palestine et en Israël, pour que vive la solidarité internationale, nous appelons à la libération de Marwan Barghouti.

Une tribune est parue dans l'Humanité, et une pétition est à signer.

ENSEMBLE! est un mouvement politique unitaire, pour une alternative au capitalisme et une écologie de rupture, pour le féminisme, l'antiracisme, l'internationalisme, l'altermondialisme et l'autogestion.

Pour nous contacter :

contact@ensemble-mouvement.com

ENSEMBLEmouvnt Mouvt_ENSEMBLE mouvement_ensemble

ENSEMBLE! Mouvement pour une alternative de gauche, écologiste et solidaire